



Club Nautique de Beaconsfield  
Beaconsfield, Quebec

# IAN BRUCE MEMORIAL

(Sélection aux Jeux du Canada)

28 et 29 mai, 2022

*Club Nautique de Beaconsfield, Québec, Canada*

## Avis de course

### 1 Règles

1.1 La régates sera régie par les Règles de Course à la Voile (RRS), les règles de l'International Laser Class Association (ILCA) et le présent Avis de course, sauf si l'une d'entre elles est modifiée par les Instructions de course ou toute annexe aux Règles de course. Instructions.

1.2 L'autorité organisatrice est le Beaconsfield Yacht Club, 26, chemin Lakeshore, Beaconsfield, H9W-4H3. 514 695-1272 [www.byc.qc.ca](http://www.byc.qc.ca)

1.3 Tous les participants commenceront et finiront ensemble et seront notés en tant que flotte Laser standard, Radial ou Laser 4.7 (ILAC 4, ILAC 6, ILAC 7). Les concurrents peuvent choisir des gréements Standard, Radial ou 4.7 (ILAC 4, ILAC 6, ILAC 7) à leur discrétion pour la durée de la course.

1.4 La régates sera une sélection pour les Jeux du Canada

1.4 Tous les participants doivent être membres d'un club de voile ou de la Fédération de voile du Québec ou de Voile Canada

1.5 Aucun changement de numéro de voile ne sera autorisé après la date limite d'inscription.

1.6 Tous les participants doivent être de Montréal et environs.

1.7 La course a été organisée conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales relatives à COVID-19. Les skippers sont responsables de décider de participer ou non, et de se conformer à toutes les règles applicables, y compris toutes les réglementations et directives COVID.

1.8 Afin d'éviter la surpopulation autour de l'air de mise à l'eau le parking inférieur sera réservé aux coureurs uniquement, les préposés et les entraîneurs doivent utiliser le parking supérieur en tout temps.

1.9 Aucune nourriture et/ou eau ne sera fournie sur l'eau. Chaque coureur est responsable de sa nourriture et eau

Remarque : les bateaux en course doivent être conformes aux protocoles d'équipage FVQ Covid-19 (se référer au site de la FVQ - voir Annexe 1)

## 2 Langue

La langue officielle de cette régates sera le français

## 3 Admissibilité et inscription

Les compétiteurs membres de l'International Laser Class Association sont éligibles de courir. Les concurrents qui ne sont pas membres de l'ILCA-NA ou de leur association nationale de classe laser, peuvent s'inscrire en remplissant leur inscription auprès de l'autorité organisatrice.

3.1 Les Masters ne seront pas divisés pour ce championnat, mais seront notés séparément.

## 4 Inscription

4.1 Les inscriptions seront disponibles uniquement en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.gle/QDTdGQ86shivpuoD9>

La date limite d'inscription sera le **25 mai à 23h59**. Il n'y aura pas d'inscription sur place.

Si un concurrent s'advenait à utiliser un numéro de voile différent de celui de son inscription son score ne sera pas et ne pourra pas être enregistré par le comité de course.

4.2 Un bateau accompagnateur avec ou sans entraîneur n'a aucuns frais d'inscription à payer mais doit compléter une inscription en ligne. Sur l'eau, et pendant les régates, chaque bateau accompagnateur devra avoir un fanion hausser et bien visible en tout temps afin de pouvoir être identifié.

Tous les entraîneurs doivent être membres en règle de Voile Canada et avoir payé leur cotisation d'entraîneur

## 5 Frais

Les frais d'inscription doivent être payés en ligne par Interact e-transfer à : [administration@byc.qc.ca](mailto:administration@byc.qc.ca) / Mot de passe : IBM2022

Les frais d'inscription sont de 60\$ taxes incluses et comprennent un repas pour les coureurs samedi 28 après les courses.

## 6 Prix

Pour chaque classe, des médailles seront remises aux trois premiers. Les prix supplémentaires dépendront du nombre de concurrents dans la flotte.

Le trophée perpétuel Ian Bruce Mémorial sera décerné au 1er Master des deux flottes

## 7 Calendrier des événements

Samedi 28 mai

Réunion des skippers 09h00

Premier signal d'avertissement 10:00h

Courses à suivre

Dimanche 29 mai.

Premier signal d'avertissement 10:00h

Courses à suivre

7.1 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h00 le dernier jour de la régata.

## 8 Instructions de navigation

Les instructions de course seront disponibles en ligne sur [www.byc.qc.ca](http://www.byc.qc.ca)

## 9 Parcours et zone de course

9.1 Le parcours sera décrit dans les instructions de course. 10.2 La zone de course sera au sud du port du Beaconsfield Yacht Club.

## 10 Score

10.1 Le système de notation Low Point, Annexe A4, sera utilisé sauf tel que modifié ci-dessous.

10.2 8 courses sont programmées, un minimum de 3 courses doit être complété pour constituer une régata.

10.3 Lorsque 6 courses ou plus sont terminées, un coureur peut écarter son plus mauvais score.

## 11 Informations utiles supplémentaires

Pour plus d'informations utiles, veuillez contacter [administration@byc.qc.ca](mailto:administration@byc.qc.ca)

Pour plus d'informations sur la régata, veuillez contacter: Laurent Ricciardi

[Voile@byc.qc.ca](mailto:Voile@byc.qc.ca)

### **12 ENTRAÎNEURS ET PRÉPOSÉS**

Afin d'éviter la surpopulation et de respecter la distanciation sociale, le parking inférieur sera réservé aux coureurs uniquement, les préposés et les entraîneurs doivent utiliser le parking supérieur en tout temps

### **13 AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ PHOTO ET VIDÉO**

En participant à l'événement, les concurrents donnent le droit absolu et l'autorisation à toute photographie et séquence vidéo prises d'eux-mêmes ou du bateau qu'ils naviguent pendant l'événement d'être publiées dans quelque média que ce soit, à des fins éditoriales ou publicitaires ou pour être utilisées dans la presse informations sans dédommagement.

### **14 AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ**

Les athlètes sont entièrement responsables de leur propre sécurité, qu'elle soit à flot ou à terre, et rien ne réduit cette responsabilité (voir RCV 4, Décision de courir). C'est aux athlètes de décider si leur bateau est apte à naviguer dans les conditions dans lesquelles il se trouvera. En mettant à l'eau ou en prenant la mer, les athlètes confirment que le bateau est adapté à ces conditions et qu'ils sont compétents pour y naviguer et y concourir. Rien de ce qui est fait par les organisateurs ne peut réduire la responsabilité des propriétaires et/ou des athlètes, ni rendre les organisateurs responsables de toute perte, dommage, décès ou blessure corporelle, quelle qu'en soit la cause, du fait de la participation du bateau à la course. Les organisateurs englobent tous ceux qui contribuent à l'organisation de l'événement. La mise à disposition de patrouilleurs ne dégage pas les propriétaires et les athlètes de leurs responsabilités.

### **15 Lieu**

Club Nautique de Beaconsfield

26, chemin Lakeshore, Beaconsfield, QC H9W 4H3

<https://www.google.com/maps/place/Beaconsfield+Yacht+Club/@45.426587,-73.835721,15z/data=!4m5!3m4!1s0x0:0xe15997b382ac3f66!8m2!3d45.426587!4d-73.835721>

**ANNEXE 1**

**PROTOCOLES COVID-19**

<https://www.voile.qc.ca/fr/nouvelles/nouvelles-recentes/425-covid-19-mise-a-jour-sur-les-activites-de-voile-quebec>